



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**MINISTRE DE L'INTERIEUR, SECURITE, DECENTRALISATION ET  
AFFAIRES COUTUMIERES**



***CENTRE CONGOLAIS DE LUTTE ANTIMINES***

**« C.C.L.A.M. »**

***MISE A JOUR ARTICLE 5 :***

**“ENQUÊTE NATIONALE DE  
CONTAMINATION PAR MINES TERRESTRES  
EN RDC DANS LES 26 MOIS D’EXTENSION”**

Décembre 2012

# Introduction

- RDC : Etat partie depuis 2002
- 26 mois extension intérimaire qui courent à partir du 02 décembre 2012



# I. SITUATION ACTUELLE

Bien que les activités de lutte antimines aient démarré en 2002 en République Démocratique du Congo, nous ne disposons encore que d'informations insuffisantes pour répondre aux exigences de l'article 5 du Traité d'Ottawa.



## II. CONTEXTE

Plusieurs organisations ont effectué des opérations d'enquête et de déminage depuis plus de 10 ans en RDC :

- orientés par les attentes spécifiques des bailleurs ;
- Absence de l'évaluation de l'étendue de la contamination par mines (problèmes d'accès , de sécurité, pas de programme cohérent d'orientation, etc..) ;
- Aucune planification permettant de déminer une quantité conséquente de zones contaminées.



## II. CONTEXTE (suite)

### En 2009:

- une approche coordonnée fut lancée par le programme sous la forme d'un GMAS (General Mine Action Survey)

### En 2011 :

- Évaluation de GMAS a révélé que :
  - des progrès ont été lents ;
  - les équipes supplémentaires ont été trop coûteuses

## II. CONTEXTE<sub>(suite)</sub>

### En fin 2011 :

- En vue de bien préparer la mise en œuvre de la période de transition accordée, le programme a demandé aux opérateurs :
  - de réorienter leurs efforts en continuant la mise en œuvre des équipes GMAS ;
  - de déployer des équipes d'enquête non technique pour effectuer un GMAA (General Mine Action Assessment).
- En 2012 :
  - Après évaluation, le pourcentage total de terre enquêtée avait seulement atteint 30%.



## II. CONTEXTE<sub>(suite)</sub>

### Equipe GMAS

- une composante d'enquête non technique et d'éducation au risque ainsi qu'une composante technique ;
- Se déplace en véhicule 4x4 (8-10 personnes).

### Equipe GMAA

- Uniquement une composante d'enquête non technique et d'éducation au risque ;
- Se déplace sur moto (2 personnes).



## II. CONTEXTE (suite)

Bien que les activités réelles des équipes GMAS et GMAA soient quelque peu différentes en terme de capacité technique, l'approche demeure plus où moins la même. (approche de type « Bottom up »):

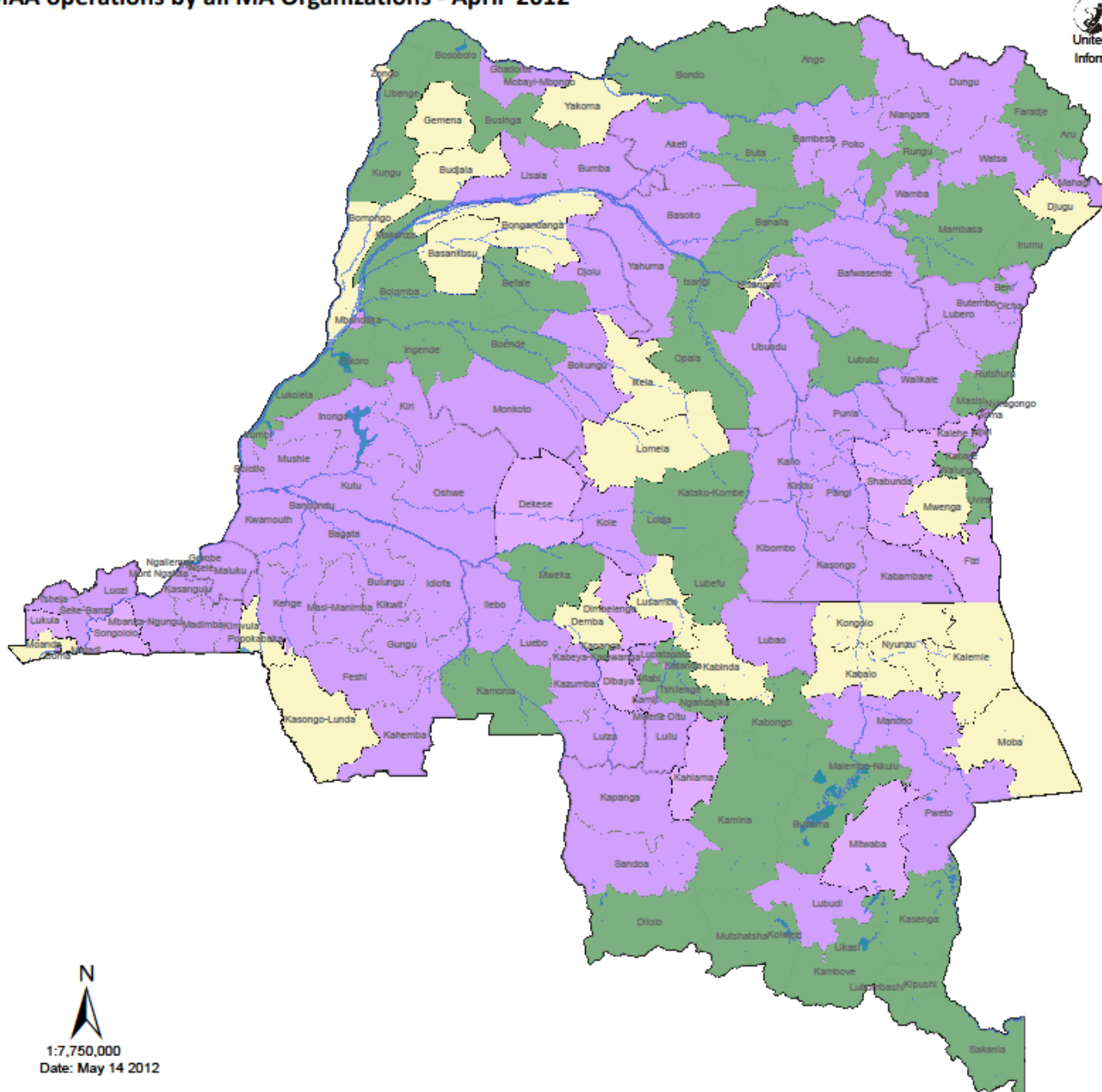
- déplacements en véhicules 4x4 ou moto, de village en village ;
- collecte des informations auprès des communautés, sur la présence de mines et REG.

Vue l'immensité du pays, les contraintes météorologiques et plus spécifiquement l'absence d'infrastructures routières, le travail d'enquête demeure très long.





# GMAS and GMAA operations by all MA Organizations - April 2012



# III. QUID DE L'ENQUÊTE NATIONALE CONTAMINATION PAR MINES TERRESTRES ?

## Etendue

- l'étendue de cette enquête est nationale ;
- une évaluation de la contamination par mines et sous-munitions;

## Concept

- L'approche de l' enquête est essentiellement une approche « Top down », complétée par une méthodologie GMAA ;
- La méthodologie se décline en 5 phases.



# ENQUÊTE NATIONALE (suite)

- **Phase 1**: étude de tous les résultats des activités GMAS et GMAA réalisées jusqu'à présent.
- **Phase 2**: analyse de l'existence de preuves de conflits ou de mouvements de troupes dans chaque partie des territoires restant à contrôler.



# ENQUÊTE NATIONALE<sub>(suite)</sub>

- Phase 3:

Organisation des réunions ciblées avec les autorités provinciales, les Commissaires des Districts, les administrateurs de territoires, les chefs de secteurs et Chefferies ainsi que, si cela est nécessaire, avec les chefs de villages.



# ENQUÊTE NATIONALE<sub>(suite)</sub>

- **Phase 4**: déploiement, dans les zones identifiées durant la phase 3, des équipes d'enquêtes non techniques (ENT) issues des organisations nationales qui doivent :
  - Travailler avec exigence d'une grande précision dans l'Enquête non technique pour éviter d'inclure dans les zones dangereuses des portions de terrain qui ne sont pas contaminés ;
  - marquer les zones dangereuses le mieux possible ;
  - effectuer des séances d'éducation au risque.



# ENQUÊTE NATIONALE (Suite)

- Phase 5:

Phase de l'analyse finale et la réalisation d'une cartographie de la contamination par mines et sous-munitions basée sur les résultats des travaux et investigations conduits durant les phases 1 à 4.



# ENQUÊTE NATIONALE (Suite)

## Les résultats attendus

- La mise à jour de la base de données IMSMA ;
- L'évaluation correcte de la problématique des mines et sous-munitions en RDC avec un coût + ou - raisonnable;
- La détermination des ressources nécessaires pour que le Gouvernement de la RDC, avec l'appui des partenaires et donateurs, puisse se conformer aux exigences de l'article 5 du traité d'Ottawa;
- Certaines zones considérées abusivement comme contaminées verront le doute levé à travers le processus d'enquête et pourront être remises à la disposition de la population comme des zones libres de mines/Sous-munitions.

## **IV. SITUATION EN 2012**

Avec le GMAS et GMAA :

- 46 Mines ont été enlevées dans les Provinces Orientale, Kasai Occidental et Bas Congo et détruites par les Organisations MECHEM, MAG et NPA dont 22 Mines Antipersonnel de fabrication yougoslave, Allemande et Belge et 24 Mines Antichars représentant 495.092 m<sup>2</sup> de surface dépolluée ;
- 1.108 Sessions d'ERM ont été organisées pour 62.920 bénéficiaires dans les Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Orientale, Equateur, Katanga, Kasai-Oriental, Kasai-Occidental et Bas-Congo;



# ENQUÊTE NATIONALE (Suite)

- Remerciements à tous les partenaires de la RDC à qui nous réitérons notre demande de soutien aux bailleurs pour nous permettre de respecter les obligations de l'article 5 de la Convention par la finalisation de cette étape déterminante pour l'évaluation, dans les 26 mois accordés, de la problématique des mines dans ce pays.

**Je vous remercie**

